

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 83.50

Société : R. A. M.

346760

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHIZZOU LAHcen

Date de naissance : 19.6.2001

Adresse : SIDI MAAROUF TAZZIAT-CHAIR

N° 98 - C.A.S

Tél. 0664062290 Total des frais engagés : 4.161,12 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. BOUZIANE Imane*  
Ophthalmologiste  
Panorama Office, IMM 13, 1<sup>er</sup>  
Boulevard Bureau 2 Bd Abou Bakr El  
Maarouf- Casablanca

Date de consultation : 23/01/2023

Nom et prénom du malade : KHIZZOU LAHcen Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*Affection oculaire*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 19/01/2023

Le : 23/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : Imane

#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin atteste de l'exactitude de l'acte
23/10/23	CS		300 Dhs	Dr. BOLIZANE Imane Ophthalmologiste des Actes Panorama Office, (MM 13) Etage , Bureau 4 Bc , Abu Bakr El Kadiri, Sidi Maarouf - Casablanca

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE D'ACUSSI</b> <b>Dr. Dacussi Rachid</b> <b>30, Lot. Al Othmania Sidi Mtarouf</b> <b>Casablanca</b> <b>Tél. : 05 22 58 30 94</b>	23/01/2023	144,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. H. J. B. S. A. H. I. L. Rue 3, Limonest, Annemasse 25/10/2023	25/10/2023					220,90 D.H

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
255333412	21433552
000000000	000000000

### (Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Imane BOUZIANE

Ophtalmologiste

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca

Diplômée en imagerie et pathologies rétinienennes de Paris



الدكتورة إيمان بوزيان

طب و جراحة العيون

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم في تصوير و أمراض شبکية العین

باريس - فرنسا

ORDONNANCE

23 janvier 2023

Mr. KHIZZOU Lahcen

VISMED



une goutte 3 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 1 Mois

١٤٢١١٧٤

**SYNTHEMEDIC**  
22-24 Rue Zoubeir Ibaou  
El Jemaa 26500 Casablanca

**P.P.C: 144.10**

**PHARMACIE DAOUSSI**  
Dr. DAOUSSI PHARMACIE  
38, Lot. Al Othmanat - Casablanca  
Tél. : 05 22 58 30 94

Dr. BOUZIANE Imane  
Ophtalmologiste  
Panorama Office, Immeuble 13, 1er étage, Office 2, Bd Abou Bakr El Kadiri, Sidi Maarouf - Casablanca  
El Kadri, Sidi Maarouf, Casablanca  
El Kadri, Sidi Maarouf, Casablanca  
El Kadri, Sidi Maarouf, Casablanca

# LUNETTES ANNAKHIL

N° 001966

# نظارات النخيل

NOM : KHi2200

DATE : 26/04/2023

PRENOM : LAHCEN

- DOCTEUR IMANE BOUZIANE

- NOMENCLATURE : N°

PRIX

OD : AXE 69° CYL -0,50 SPH +1,25

900,00

VL

OG : AXE 75° CYL -0,75 SPH +1,25

900,00

Add : { OD : +2,75  
OG :

LUNETTES ANNAKHIL  
Rue 3, N°192 Essalam  
Casablanca

Verres ANTIREFLITS, B. Bleu

Monture OPTIQUE

Facture Arrêtée à la somme de :

400,00

DEUX MILLE

2200,00

DEUX cent DH

رقم 192، زنقة 3 السلام - الدار البيضاء - الباتنا : 34721616

N° 192 - Rue 3 Essalam - Casablanca

Patente : 34721616 - I.F. : 40150760 - Ice : 001845860000089

Dr. Imane BOUZIANE

Ophtalmologiste

Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca

Diplômée en imagerie et pathologies rétinienennes de Paris



الدكتورة إيمان بوزيان

طب و جراحة العيون

خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

دبلوم في تصوير و أمراض شبكيّة العين

باريس - فرنسا

ORDONNANCE

23 janvier 2023

Mr. KHIZZOU Lahcen

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs  
Antireflets, Filtre anti-lumière bleue

VL : OD = + 1.25 (- 0.50 à 69°)

OG = + 1.25 (- 0.75 à 75°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : ODG = Add : + 2.75

Dr. BOUZIANE Imane  
Ophtalmologiste  
Projet Panorama Office, Immeuble 13, 1er étage, Office 2, Bd Abou Bakr El Kadiri, Sidi Maarouf - Casablanca  
Tél : 05 22 58 15 86 - ICE : 002464357000093 - INPE : 091239665